

Évacuation réelle

La réglementation prévoit que tous les 6 mois, des exercices soient réalisés au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours (extincteurs...) et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

(Code du travail Article R.4227-39)



Cette formation pratique permet de tester l'efficacité de votre procédure d'évacuation et permet de répondre à votre obligation.

Programme

PRATIQUE :

- **Mise en place d'un scénario :**
 - Départ de feu
 - Alarme
 - Intervention des EPI
 - Alerte...
- **Déclenchement du scénario**
- **Analyse du déroulement :**
 - L'exercice
 - L'organisation de l'évacuation
- **Débriefing à chaud avec l'ensemble des participants**
- **Rappel des consignes de sécurité et de prévention**
- **Rédaction d'un rapport reprenant :**
 - Le scénario
 - La chronologie de l'évacuation
 - Les erreurs constatées
 - Les recommandations à suivre

Durée

3h

Effectif

Personnel de l'établissement

Lieu

En intra entreprises

Sanction de stage

Attestation de présence au stage

Objectifs pédagogiques

- **Tester** l'efficacité des procédures liées à l'évacuation
- **Connaître** le(s) point(s) de rassemblement
- **Évaluer** les capacités du personnel à évacuer dans l'ordre et la calme

Public

Personnel de l'établissement

Tarif

Nous consulter



contact@prevacteur.fr



<http://www.prevacteur.fr>

